



Recourt on avocat me laisse tomber !

Par **julien**, le **27/10/2011** à **14:16**

Bonjour,

Le 29/06/2008 j'ai subi un accident de la circulation où l'on m'a mis un ciment antibiotique contaminé d'un staphylocoque doré. 7 mois après on découvre l'infection dans le ciment antibiotique. Durant cette période rien n'a été fait, pas de prélèvements, ni de suintement au niveau du fixateur externe. Mon pied a doublé, les douleurs étaient atroces, une clinique était au courant que j'avais une infection et m'a laissé pourrir. Mon avocat a saisi le tribunal administratif, j'ai vu un expert médical qui réfute le tout dans son rapport. J'étais tout seul face à l'expert et l'assureur de la partie adverse qui préférait me voir amputer. Mon avocat n'a pas voulu m'envoyer un médecin conseil et au verdict du rapport m'a laissé tomber !!! Quels sont mes recours ? À cause de l'infection j'ai passé 31 mois en milieu hospitalier, subi 6 opérations, cela fait 40 mois et je suis toujours en béquille !!!

merci de votre aide, vous pouvez me joindre au 06-14-06-54-03

En 31 mois, je peux vous assurer que mes soins ont été négligés : pensement sans champ stérile, chambres pourries, je n'ai pas été isolé, etc.....

Quels sont mes recours ? Mon avocat m'a laissé tomber !!!